

Association Réseau Ville-Hôpital Addictions 35

Siège social : BP 10111 - 35701 RENNES CEDEX 7

Tél : 02 23 20 09 00 **Fax** : 02 99 27 67 63

Numéro Siret : 48168602000019

Email : reseau-addictions35@orange.fr **Site** : www.reseau-addictions35.org

LES OUTILS D'AIDE A LA PRATIQUE

Un des objectifs du réseau est de proposer aux professionnels des **outils d'aide à la pratique**. Le réseau vous propose des ateliers d'échange de pratiques sous forme de rencontres pluri professionnelles, des réunions de synthèses pluridisciplinaires et des avis téléphoniques.

LES ATELIERS D'ÉCHANGE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES (EPP)

1-Public

Ces échanges sont ouverts aux professionnels* des secteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, confrontés à une problématique en lien avec les addictions.

**médecin généraliste, médecin spécialiste, médecin du travail, pharmacien, infirmier, travailleur social, psychologue, association d'entraide*

2-Objectifs

Ces ateliers sont des lieux ressources pour :

- Prendre du recul par rapport à sa pratique ;
- Rompre sa solitude par rapport à son exercice professionnel en partageant et en s'ouvrant à d'autres pratiques et à d'autres professionnels ;
- Faire émerger des marges de manœuvre et/ou des besoins par rapport à une situation en lien avec les addictions ;
- Renforcer son niveau de formation professionnelle en vue de développer des savoir-faire et savoir-être dans le domaine des addictions ;

3- Contenu

Les principes de fonctionnement de ces échanges sont les suivants :

- Présentation de situations anonymisées : il s'agit de veiller aussi bien à l'anonymat du patient qu'à l'anonymat des professionnels qui gravitent autour de sa situation.
- Animation par un psychologue et une équipe pluri professionnelle spécialisée constituée de la manière suivante : médecin généraliste relais, médecin addictologue, médecin psychiatre et/ou psychologue, travailleur social, infirmier.
- Les échanges sont centrés sur l'analyse des situations pratiques proposées par les participants.
- Le temps de présentation de la situation est limité à 10 minutes.

4-Modalités pratiques

- Les ateliers se déroulent dans les locaux du réseau à Rennes mais peuvent être décentralisés à la demande d'un pôle ou d'une maison de santé.
- Le groupe est constitué de 4 participants maximum qui s'engagent à préparer une situation susceptible d'être présentée (une grille support pouvant vous aidez à préparer l'exposé de votre situation vous sera envoyée à réception de votre inscription).
- La cellule de coordination veillera à un bon équilibre des représentants de la ville et de l'hôpital et à la pluri professionnalité des participants. La cellule de coordination s'autorisera en fonction à réguler les inscriptions.
- Les professionnels participants peuvent venir avec leur sandwich ou demander au réseau de commander un coffret sandwich à leurs frais.

CALENDRIER ATELIERS ECHANGE PRATIQUES PROFESSIONNELLES (EPP)

(Ces dates sont indépendantes les unes des autres)

Une indemnisation est prévue pour les médecins et pharmaciens libéraux (93.75 €).

Une alternance est proposée entre des situations à prédominance alcoolologie ou autres addictions :

Ateliers à dominante alcoolologie	Ateliers à dominante autres addictions
Jeudi 7 février 2019	Jeudi 21 mars 2019
Jeudi 23 Mai 2019	Jeudi 20 juin 2019
Jeudi 26 Septembre 2019	Jeudi 14 Novembre 2019

Nous vous remercions de vous inscrire préalablement auprès de la cellule de coordination en renvoyant le coupon réponse au verso. A réception de votre inscription, nous vous adresserons une grille pouvant vous aider à préparer la présentation de votre situation.

Il est également possible que, sur demande d'un professionnel, le réseau organise un atelier hors du pays de Rennes.

BULLETIN INSCRIPTION ATELIER EPP

A renvoyer au Réseau Addictions 35

Par courrier : BP 10111 - 35701 RENNES cedex 7

Fax : 02 99 27 67 63

Par mail : reseau-addictions35@orange.fr

NOM :

PRENOM :

PROFESSION :

TELEPHONE :

Merci de préciser également un numéro de téléphone portable (ce numéro sera utilisé uniquement en cas d'annulation de dernière minute) :

MAIL : _____@_____

Je souhaite **présenter une situation** lors de l'atelier d'échange de pratiques du : / /

Je souhaite m'inscrire en tant qu'**observateur** lors de l'atelier d'échange de pratiques du : / /

Je suis intéressé(e) pour que le réseau organise un atelier sur le territoire de :

LES AVIS TELEPHONIQUES

- Sur l'orientation médicale auprès du médecin expert : Dr Le Clainche
- Sur la prise en charge sociale auprès de l'assistante sociale
- Obtenir les coordonnées des associations d'entraide proches du domicile d'un patient
- Obtenir des noms de médecins généralistes sensibilisés à la problématique addictive pour les patients n'ayant pas de médecin traitant

Contactez la cellule de coordination : 02 23 200 900

LES REUNIONS DE SYNTHESE PLURIDISCIPLINAIRES

A la différence des ateliers d'échange de pratiques, il s'agit d'une réunion autour de la situation d'un patient ayant déjà fait l'objet d'une consultation d'évaluation et d'orientation dans le cadre du réseau et dont la situation est source de difficultés pour lui et/ou pour les professionnels qui l'accompagnent.

Pour favoriser la présence du médecin traitant à ces échanges, le réseau propose d'organiser ces réunions dans le cabinet du médecin traitant à chaque fois que cela est possible.

D'une durée d'1h30 indemnisée pour les libéraux (93.75 €), la réunion de synthèse se déroule en 2 temps :

- Un temps sous forme de supervision autour de la situation du patient (en dehors de la présence de ce dernier) d'une durée de 45 minutes animé par un psychologue extérieur à la situation exposée.

Les objectifs de ce premier temps de travail entre professionnels autour d'une même situation se situent sur 3 axes :

- Repérer les champs d'actions de chaque professionnel autour de la situation du patient
- Interroger l'articulation entre les professionnels dans le parcours du patient
- Identifier les freins et les moteurs à la prise en charge du patient

- Un second temps d'une durée de 45 minutes ayant comme objectif d'affiner le Plan Personnalisé de Soins du patient en sa présence.

Ces réunions peuvent avoir lieu plusieurs fois dans le parcours de soins du patient afin de favoriser la réévaluation de sa situation dès que cela le nécessite.

Si vous pensez avoir des patients concernés, n'hésitez pas à solliciter la coordinatrice du réseau pour de plus amples renseignements ou pour en organiser une.